CFS/Bur/2025/07/23/Outcomes

Réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA et réunion du Bureau du CSA Date : 23 juillet 2025
Heure : 9 h 00 – 13 h 00 et 14 h 00 – 17 h 00
Réunion hybride (salle King Faisal et plateforme Zoom)

Résultats de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif – Avec décision du Bureau

Ordre du jour

1. Projet de décisions et de conclusions de la CSA+53 :
    a) SOFI
    b) HLF sur le financement
    c) Systèmes alimentaires urbains/périurbains
    d) Mise en place de systèmes alimentaires résilients
    e) Impact des produits politiques du CSA
    f) MYPoW
    g) Événement thématique mondial
    h) Engagement en faveur de la nutrition
2. Examen à mi-parcours du CSA MYPoW
3. Mises à jour des flux de travail
4. HLPE-FSN : questions cruciales pour la sécurité alimentaire et la nutrition
5. Programme-cadre du CSA
6. Questions diverses

La présidente du CSA, l'ambassadrice Nosipho Nausca-Jean Jezile, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et du Groupe consultatif (ad hoc) du CSA et a présenté l'ordre du jour provisoire, qui a ensuite été adopté.

La présidente a également profité de l'occasion pour présenter et accueillir chaleureusement, sous les applaudissements, un nouveau membre du Secrétariat du CSA : M. Kennedy Kariuki, originaire du Kenya, qui soutiendra l'équipe en tant que stagiaire en communication numérique.

Les participants ont été informés que, conformément à la pratique habituelle, la réunion serait enregistrée à des fins de prise de notes par le Secrétariat.
prise de notes du Secrétariat.

CFS/Bur/2025/07/23/Outcomes

1. CSA 53 Projets de décisions et conclusions :

a) SOFI

Le président du CSA a présenté le projet de conclusions sur le point 2 de la CSA 53, en précisant que la seule section substantielle actuellement disponible et soumise à l'examen de la réunion était celle consacrée aux résultats du *Forum de haut niveau du CSA sur la lutte contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des sols à travers le droit à l'alimentation* (sous-point e)), tandis que les sous-points suivants sont encore en suspens :

- Sous-point (b) en attente de la publication du rapport SOFI (prévue pour le 28 juillet) et de ses messages clés ;
- Sous-point (d) en attente des résultats de la deuxième réunion sur la gouvernance collaborative, prévue le 24 juillet, ainsi que du rapport de synthèse qui couvrira l'ensemble du flux de travail, y compris la session précédente sur le financement ;
- Le sous-point (f) est en attente des résultats des sessions satellites, qui nécessitent encore un certain travail préparatoire avant que leurs résultats attendus puissent être rédigés.

Le président a également présenté le processus proposé des « amis du président » qui, grâce à des consultations informelles, devrait faciliter le consensus sur le projet de conclusions du point II b de l'ordre du jour lors de la séance plénière.

Les commentaires préliminaires comprenaient des suggestions visant à intégrer davantage de passages tirés du CSA Résumé du Forum de haut niveau sur les changements climatiques, la perte de biodiversité et la dégradation des terres.

Décision du Bureau

Les membres du Bureau ont approuvé le processus proposé des Amis du Président. Suite aux suggestions des membres du Bureau et du Groupe consultatif visant à intégrer davantage de passages tirés du résumé du Président sur le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres, le Président a conclu qu'une version révisée serait présentée lors de la prochaine réunion du Bureau, le 12 septembre. Le projet de conclusions, tel que discuté le 23 juillet, est joint en annexe (annexe 3).

b) Forum de haut niveau sur le financement

Le président du CSA a présenté le projet de conclusions du Forum de haut niveau sur le renforcement de l'investissement et du financement responsables pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les membres du Bureau et du Groupe consultatif ont examiné le projet de conclusions du Forum de haut niveau et ont apporté des contributions sur plusieurs paragraphes et ajouts. Ces contributions ont été consignées pour être examinées lors de la réunion du Bureau.

Décision du Bureau

Les membres du Bureau ont examiné le projet de conclusions, y compris les suggestions et les ajouts formulés lors de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif, et ont proposé de poursuivre l'examen et d'adopter le projet de conclusions lors de la prochaine réunion du Bureau, le 12 septembre. Il a en outre été convenu que le Secrétariat préparerait une proposition de texte afin de définir le défi que représente le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition et son ampleur, sur la base de la contribution fournie dans la note d'information du HLPE-FSN sur le renforcement de l'investissement et du financement responsables pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le projet de conclusions, tel qu'examiné le 23 juillet, est joint en annexe (annexe 3).

c) Systèmes alimentaires urbains/périurbains

Le président du CSA a présenté ce point de l'ordre du jour en soulignant que le document de référence contenait, conformément à la pratique habituelle, des projets de décision destinés à être approuvés par la plénière du CSA concernant les recommandations politiques sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains.

Le Président du CSA a également profité de l'occasion pour remercier le Rapporteur, M. Balaji (Inde), pour son excellent leadership et son engagement dans ce processus politique.

Les projets de décision ont été bien accueillis par les membres du Bureau et du Groupe consultatif.

Décision du Bureau

Le Bureau a approuvé les projets de décision tels qu'ils avaient été présentés initialement. Ces projets de décision sont joints en annexe (annexe 3).

d) Construire des systèmes alimentaires résilients

Le président du CSA a présenté le projet de conclusions qui fait référence à la présentation du rapport du HLPE-FSN, rappelant les sections pertinentes du MYPoW concernant le processus de convergence des politiques qui suivra pendant la période intersessionnelle 2024-2025.

Le projet de conclusions a été bien accueilli par les membres du Bureau et du Groupe consultatif.

Décision du Bureau

Le Bureau a approuvé le projet de conclusions tel qu'il a été présenté initialement. Ce projet de conclusions est joint en annexe (annexe 3).

e) Impact des produits politiques du CSA

Le projet de conclusions a été bien accueilli par les membres du Bureau et du Groupe consultatif, qui ont formulé quelques propositions de texte concernant les points 1.c et 1.d.

Décision du Bureau

Le Bureau a approuvé le projet de conclusions de cette session, avec quelques modifications au point 1.c par rapport à la version originale. Le projet de conclusions de la réunion du Bureau du 23 juillet est joint en annexe (annexe 3).

f) MYPoW

La proposition du Président du CSA de discuter des projets de décision relatifs au MYPoW au titre du point 2 de l'ordre du jour de la présente réunion — qui concerne le document d'examen à mi-parcours du MYPoW — a été accueillie favorablement.
Un résumé de ces projets de décision figure au point 2.

g) Événement thématique mondial

La présidente du CSA a présenté ce point de l'ordre du jour comme une question clé pour la plénière, soulignant que cette année marque le 10e anniversaire du Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées (CSA-FFA) et que la situation géopolitique mondiale actuelle souligne encore davantage l'importance et l'urgence de mettre en œuvre ces principes afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations touchées par des crises prolongées ou exposées à ce risque.

Elle a également fait référence au rapport de suivi – joint en annexe au document de référence BurAG/2025/07/23/01g – qui a été préparé par le Secrétariat sur la base des contributions reçues dans le cadre de l'appel à contributions et des orientations techniques de l'équipe technique. Elle a noté que, conformément à la pratique antérieure, ce rapport sera également inclus dans la documentation de référence de la plénière du CSA en tant que document d'information.

Le projet de conclusions a été bien accueilli par les membres du Bureau et du Groupe consultatif, qui ont proposé quelques modifications au texte concernant les points 1.d et 1.e.

Décision du Bureau

Le Bureau a approuvé le projet de conclusions avec des modifications mineures au point 1.e, la suppression du paragraphe 1.f et le maintien d'une phrase supplémentaire proposée – placée entre crochets – au point 1.d, concernant la référence aux résultats de la deuxième réunion de l'initiative de gouvernance collaborative sur les crises prolongées. Le texte entre crochets sera réexaminé lors des réunions du Bureau et du Groupe consultatif en septembre, une fois que les résultats de la réunion susmentionnée seront disponibles.
Le projet de conclusions, tel que discuté le 23 juillet, est joint en annexe (annexe 3).

h) Engagement en faveur de la nutrition

Le projet de conclusions a été bien accueilli par les membres du Bureau et du Groupe consultatif et aucune observation ni proposition de texte alternatif n'a été présentée.

Décision du Bureau

Le Bureau a approuvé le projet de conclusions tel qu'il a été présenté initialement. Le projet de conclusions est joint en annexe (annexe 3).

2. Examen à mi-parcours du CSA MYPoW

La présidente du CSA a remercié la rapporteuse, Mme Erma Rheindrayani (Indonésie), d'avoir habilement mené le processus à bonne fin. Elle a souligné l'approche inclusive qui a présidé à l'élaboration du document d'examen à mi-parcours du MYPOW, qui intègre les contributions diverses et précieuses des membres et des participants tout au long des différentes étapes de rédaction.

Mme Rheindrayani a ensuite présenté les quelques modifications supplémentaires apportées au document après la date limite du 16 juin pour les commentaires écrits, notamment en ce qui concerne le titre et le calendrier de l'événement sur le renforcement de l'impact des produits politiques du CSA. L'événement est désormais prévu lors de la 55e session du CSA en 2027, au lieu de la période intersessionnelle, ce qui permettra de réduire les coûts d'interprétation. Elle a également souligné l'ajout de plusieurs nouvelles références : la contribution des forêts et de l'agroforesterie dans la section A.2.3 ; la plateforme mondiale sur les systèmes alimentaires et les connaissances des peuples autochtones dans la section A.2.4 ; la société civile et le secteur privé dans la section B.1 ; et la participation au troisième Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition dans la section B.2.

Les commentaires des membres du Bureau et du Groupe consultatif ont notamment porté sur :

a) une suggestion de renommer l'événement sur le renforcement de l'impact des produits politiques du CSA de « Forum » en « Événement thématique mondial » ;
b) une proposition visant à modifier le tableau 2 afin de mieux refléter la flexibilité concernant le calendrier des deux forums de haut niveau prévus pour 2026 et 2027 ;
c) une recommandation visant à inclure une référence aux Droits humains dans la section A.1.5 ;
d) une suggestion visant à remplacer le terme « terre » par « tenure » dans la section A.1.6.

À l'issue de l'examen du document d'examen à mi-parcours du MYPOW, le Président a présenté le projet de décision qui l'accompagne, lequel a été bien accueilli par les membres du Bureau et du Groupe consultatif.

Décision du Bureau

Le Bureau a approuvé les modifications susmentionnées (a et b) apportées au document d'examen à mi-parcours du MYPOW, ainsi que le projet de décision correspondant tel qu'il a été présenté initialement et joint en annexe (annexe 3).

3. Mises à jour sur les flux de travail

Le président du CSA a présenté les mises à jour des flux de travail, en se référant au document de référence préparé sur ce sujet et en soulignant les événements à venir en juillet, notamment le Dialogue sur la gouvernance collaborative en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les crises prolongées et le bilan UNFSS+4 à Addis-Abeba.

Discussion du Bureau

L'introduction du président du CSA a reflété la séance du matin, sans autre commentaire de la part des membres.

4. HLPE-FSN : questions cruciales pour la sécurité alimentaire et la nutrition

Le président du CSA a présenté ce point de l'ordre du jour et les principaux points suivants ont été discutés en relation avec le point HLPE-FSN : questions cruciales pour la sécurité alimentaire et la nutrition

La proposition visant à officialiser le processus par lequel le HLPE pourrait alerter le Bureau sur les questions cruciales qui, selon lui, méritent une attention urgente de la part du Comité a été bien accueillie.

Au cours de la discussion, il a été souligné que le HLPE devait se concerter avec les RBA lors de la préparation d'une note identifiant une question critique.

Il a également été noté qu'il pourrait y avoir des synergies avec le flux de travail « Gouvernance collaborative » ainsi qu'avec la révision en cours du MYPOW.

Décision du Bureau

La proposition visant à formaliser le processus par lequel le HLPE pourrait alerter le Bureau sur les questions critiques qu'il juge mériter une attention urgente de la part du Comité a été bien accueillie.
Il a également été confirmé que les commentaires formulés lors de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif (BAG) seraient intégrés dans la version finale du document.

La nécessité d'institutionnaliser la contribution du HLPE au processus de révision du MYPOW a également été soulignée.

5. Programme-cadre du CSA

Le Secrétariat du CSA a présenté une vue d'ensemble du programme-cadre du CSA, récemment élaboré et approuvé dans le cadre des différentes initiatives qui devraient être prises pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources du CSA. Une copie de la présentation PowerPoint donnée lors de la réunion est disponible ici.

Les membres du Bureau et du Groupe consultatif ont été informés des objectifs, de la structure, du contenu et du fonctionnement du programme-cadre, qui vise à faciliter la fourniture de ressources extrabudgétaires en réduisant le temps nécessaire à la formulation de projets bilatéraux et en mettant en place un mécanisme de rapport plus efficace.

Plusieurs membres ont souligné l'importance d'assurer un lien clair entre le programme-cadre et le MYPoW du CSA.

Il a été précisé que le programme-cadre serait mis en avant sur le site web du CSA et que des supports d'information seraient préparés afin de sensibiliser les parties prenantes du CSA et les partenaires donateurs potentiels.

Discussion du Bureau

Le Bureau a convenu de consacrer un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau et du Groupe consultatif en septembre afin que le Secrétariat du CSA présente une mise à jour sur la situation financière du CSA et sur la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources, ainsi qu'un aperçu des différents mécanismes existants permettant de fournir des ressources au CSA.

6. Questions diverses

Discussion du Bureau

Au cours de la réunion du Bureau, plusieurs membres ont proposé d'étudier de nouvelles façons de structurer les ordres du jour des deux réunions, qui s'étendent actuellement sur une journée entière (le matin pour la réunion conjointe du Bureau et du
et l'après-midi pour la réunion du Bureau). Cette suggestion découle du constat que les ordres du jour se recoupent souvent, ce qui entraîne des discussions répétitives. La révision du format pourrait contribuer à optimiser le temps, à améliorer l'efficacité des échanges avec le Groupe consultatif et à renforcer la transparence dans la prise de décision.

Le président du CSA a accueilli favorablement la proposition et a demandé au Secrétariat d'élaborer une nouvelle structure et un nouveau format sur la base de cette discussion. Ce document devrait être soumis comme document de référence pour discussion lors de la prochaine réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif en septembre, et pour décision par le Bureau.

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion du Bureau et du Groupe consultatif

Membres du Bureau du CSA : Ambassadeur Nosipho Jezile (président) ; Mme Jenny Reid (Nouvelle-Zélande) ; M. Hanghao Li (Chine) ; Mme Caludia Gonzalez (Cuba) ; Mme Zaida Acosta (République dominicaine) ; M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran (Nigéria) ; Mme Catalina Constantin (Roumanie) ; Mme Christina Blank (Suisse).

Suppléants du Bureau du CSA : Mme Lara Lobo (Brésil) ; Mme Erma Rheindrayani, M. Purna Cita Nugraha (Indonésie) ; Mme Pathumwadee Imtour, Mme Saranya Norkaew, Mme Federica Veschi (Thaïlande) ; M. Eiman Ahmed (Soudan).

Observateurs : Mme Charlotte Raae Pederson (Danemark) ; Mme Christina Haarmann (Allemagne) ; Mme Josyline Javelosa (Philippines), Mme Jemina Kokotsi Moeng (Afrique du Sud).

Groupe consultatif : M. Guenter Hemrich, Mme Dubravka Bojic (FAO) ; Mme Maija Peltola, M. Taehun Kweon (FIDA) ; M. Jacopo Valentini (PAM) ; Mme Ludovica Donati (PFM) ; Mme Paola De Meo (Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation) ; Mme Magdalena Ackermann, Mme Giulia Simula, Mme Souad Mahmoud, Mme Nora McKeon, Mme Clementina Udine, M. Matteo Perego (MSCPA) ; M. Brian Baldwin (PSM).

Secrétariat du CSA : Mme Adriana Herrera Moreno (secrétaire du CSA), Mme Fatiha Terki, Mme Carolin Busch, Mme Marina Calvino, Mme Chiara Cirulli, M. Emilio Colonnelli, Mme Valentina Delle Fratte, M. Lorenz Franken, M. Kennedy Kariuki, M. Marco Marzano de Marinis, M. Riccardo Mazzucchelli, Mme Tatiana Moruz, Mme Giorgia Paratore, Mme Eleonora Viotti, M. Alexandre Meybeck, Mme Silvia Meiattini, Mme Paola Termine, Mme Carlotta Cramer

Annexe 2 : Liste des participants à la réunion du Bureau

Membres du Bureau du CSA : Ambassadrice Nosipho Jezile (Présidente) ; Mme Jenny Reid (Nouvelle-Zélande), Mme Zaida Acosta (République dominicaine) ; M. Jujjavarapu Balaji (Inde) ; M. Michel Leveque (France) ; Yaya Olaniran (Nigéria) ; Mme Catalina Constantin (Roumanie) ; Mme Christina Blank (Suisse) ; Mme Caitrin Martin, M. Chris Tatum (États-Unis).

Suppléants du Bureau du CSA : Mme Lara Lobo (Brésil) ; M. Maarten de Groot (Canada) ; Mme Erma Rheindayani, M. Purna Cita Nugraha (Indonésie) ; Mme Pathumwadee Imtour, Mme Saranya Norkaew, Mme Federica Veschi (Thaïlande) ; M. Eiman Ahmed (Soudan).

Observateurs : M. Hjalte Thomsen Purreskov (UE) ; Mme Charlotte Raae Pederson (Danemark) ; Mme Christina Haarmann (Allemagne) ; Mme Josyline Javelosa (Philippines) ; Mme Jemina Kokotsi Moeng (Afrique du Sud).

Secrétariat du CSA : Mme Adriana Herrera Moreno (secrétaire du CSA), Mme Fatiha Terki, Mme Carolin Busch, Mme Marina Calvino, Mme Chiara Cirulli, M. Emilio Colonnelli, Mme Valentina Delle Fratte, M. Lorenz Franken, M. Kennedy Kariuki, M. Marco Marzano de Marinis, M. Riccardo Mazzucchelli, Mme Tatiana Moruz, Mme Giorgia Paratore, Mme Eleonora Viotti, M. Alexandre Meybeck, Mme Silvia Meiattini, Mme Paola Termine, Mme Carlotta Cramer.

Annexe 3 - Projet de conclusions et de décisions

a) SOFI

RENFORCER LA COORDINATION ET LES ACTIONS DE COLLABORATION – L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE EN 2025

PROJET DE CONCLUSIONS

1. Les déclarations liminaires sont prononcées par […].

2. M. Máximo Torero, économiste en chef (FAO), présente le rapport 2025 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI).

3. Une table ronde est organisée sur les défis rencontrés par les différentes régions et circonscriptions pour atteindre l'ODD 2, animée par […] avec […].

4. Les conclusions du « Rapport de synthèse du CSA sur la gouvernance collaborative pour des réponses politiques coordonnées aux crises alimentaires mondiales émergentes en vue d'une agriculture durable et d'une transformation des systèmes alimentaires » sont présentées par le président du CSA (CSA 2025/53/Inf.16).

5. Les conclusions du Forum de haut niveau du CSA sur la lutte contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres à travers le droit à l'alimentation ont été présentées par le président du CSA.

6. Les résultats des sessions satellites suivantes sur le renforcement des partenariats du CSA avec les initiatives internationales pertinentes pour promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition sont présentés par […], rapporteur de la session sur « Promouvoir une gouvernance responsable des régimes fonciers : le rôle des Directives volontaires du CSA sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts pêche et forêts (OGRRPS du CSA) dans le contexte de la deuxième Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (ICCARD+20) » et par […], rapporteur de la session sur « Maintenir la sécurité alimentaire et la nutrition au premier plan de l'agenda mondial : le rôle du CSA et de ses produits politiques dans le contexte de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, du G20 et du G7 ».

7. Les déclarations des délégués sont prononcées par les membres, les participants et les observateurs.

8. Le Comité : [espace réservé

aux messages clés du SOFI 2025]

a. Se félicite du Forum de haut niveau « Lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres

dégradation par le biais du droit à l'alimentation », qui a réuni un large éventail de parties prenantes afin de faire le point sur les progrès accomplis dans ces domaines et de réfléchir aux défis posés à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale par le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres ;

b. Exprime sa gratitude à […] pour son discours liminaire sur […]

c. Prend note des résultats du Forum de haut niveau, tels qu'ils sont présentés dans le document CFS 2025/53/Inf.17 « Résumé du Forum de haut niveau du CSA sur la lutte contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres par le biais du droit à l'alimentation », et attire particulièrement l'attention sur la nécessité de promouvoir des politiques fondées sur des processus participatifs équitables et inclusifs et qui abordent ces défis interdépendants de manière synergique.
manière de réaliser le droit à une alimentation adéquate pour tous, tout en soulignant l'importance de l'adoption des produits politiques ~~pertinents~~ du CSA au niveau national pour aider à façonner ces politiques et en mettant en évidence la nécessité d'instruments de soutien financier reflétant les besoins des acteurs sur le terrain, tels que les petits exploitants agricoles et les agriculteurs familiaux ;

[espace réservé pour des détails supplémentaires sur les résultats du Forum de haut niveau]

d. prend note de la synthèse présentée dans le document CSA 2025/53/Inf.18 « Note d'information du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour le Forum de haut niveau du CSA sur la lutte contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres par le biais du
droit à l'alimentation » ;

e. Exprime la nécessité de poursuivre les discussions sur ces thèmes au sein du CSA et dans d'autres instances pertinentes ;

[espace réservé aux conclusions des sessions satellites]

[espace réservé aux messages clés du flux de travail sur la gouvernance collaborative qui seront présentés pour discussion lors de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif le 12 septembre 2025].

b) HLF sur le financement

FORUM DE HAUT NIVEAU SUR LE RENFORCEMENT DE L'INVESTISSEMENT ET DU FINANCEMENT RESPONSABLES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

PROJET DE CONCLUSIONS

1. Le Forum de haut niveau s'appuie sur les résultats des événements qui ont eu lieu avant la session plénière du CSA en 2025, tels que la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement à Séville, y compris son processus préparatoire, et le deuxième bilan du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires à Addis-Abeba, ainsi que le dialogue sur la gouvernance collaborative du CSA sur le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les activités d'initiatives pertinentes telles que l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté. Le Forum est ouvert par le président du CSA, suivi de deux tables rondes.

2. La première table ronde, consacrée aux résultats obtenus en matière d'investissement et de financement responsables pour la sécurité alimentaire et la nutrition en 2025, aux prochaines étapes et au rôle du CSA, est composée de :

- [...]
- [...]
- [...]

3. La deuxième table ronde, consacrée aux principaux défis, solutions et réponses politiques en matière d'investissement et de financement responsables pour la sécurité alimentaire et la nutrition, est composée de :

- [...]
- [...]
- [...]

4. Le Comité :

a. se félicite de la tenue du Forum de haut niveau qui rassemble un large éventail de parties prenantes afin de débattre des défis et des opportunités liés à la mobilisation de ressources financières suffisantes et adéquates pour atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, de proposer des solutions et des politiques et de promouvoir la collaboration en vue d'améliorer et d'accroître les investissements responsables visant à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ;

b. prend note de la synthèse présentée dans le document CSA 2025/53/Inf.20 « Note d'information du HLPE-FSN sur le renforcement des investissements et des financements responsables pour la sécurité alimentaire et la nutrition » ;

c. se félicite des présentations des résultats du dialogue sur la gouvernance collaborative du CSA sur le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui s'est tenu le 15 avril, la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue à Séville du 30 juin au 3 juillet 2025, ainsi que le deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4), qui s'est tenu à Addis-Abeba du 27 au 29 juillet, et a souligné l'importance de donner suite à ces résultats afin de mettre en œuvre les mesures convenues ;

d. souligne le rôle du secteur public dans le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment par la réorientation des dépenses nationales, la création d'environnements propices à la promotion d'investissements responsables et l'amélioration de l'accès au financement, ainsi que la nécessité d'aligner les politiques de financement public sur les objectifs de développement durable, en particulier les objectifs politiques liés au climat et à l'environnement ;

e. encourage le secteur privé à investir de manière responsable dans les systèmes agroalimentaires, en particulier dans les pays en développement, en adoptant une approche stratégique à long terme, et souligne la nécessité de mettre en place un environnement politique favorable qui facilite les investissements privés responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, ainsi que le rôle que les investissements publics peuvent jouer pour encourager et réduire les risques liés aux investissements privés responsables ;

e.2. encourage un financement efficace, innovant, durable et conforme aux mandats nationaux et aux cadres réglementaires, en particulier pour les pays en développement, afin d'encourager les investissements dans les systèmes alimentaires et de soutenir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate ;

f. souligne l'importance cruciale des producteurs, en particulier des petits exploitants agricoles et des agriculteurs familiaux, ~~ainsi que [du secteur privé dans la mobilisation des ressources pour l'investissement et]~~ leur contribution essentielle, ~~par le biais de l'autofinancement,~~ à la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et insiste sur la nécessité de les soutenir à l'aide de ressources nationales et de politiques publiques favorables qui garantissent des prix équitables pour leurs produits et l'accès au crédit à des taux raisonnables [~~afin de créer un environnement politique propice~~] ~~;~~

g. souligne le rôle des banques multilatérales de développement dans la promotion de la collaboration entre les différentes parties prenantes, l'amélioration de l'accès au financement, l'élaboration de mécanismes de financement innovants et efficaces, ainsi que dans le soutien aux partenariats public-privé, tout en respectant le droit à une alimentation adéquate ;

h. encourage toutes les parties prenantes à utiliser les produits politiques pertinents du CSA, en particulier les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et les Recommandations politiques sur l'investissement dans l'agriculture paysanne pour la sécurité alimentaire, afin de soutenir la création d'environnements propices à des investissements responsables dans la sécurité alimentaire et la nutrition et de promouvoir l'accès aux ressources financières et leur mobilisation, conformément à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate ;

i. réaffirme la nécessité d'aider les pays en développement à atteindre la viabilité à long terme de leur dette grâce à des politiques coordonnées visant à favoriser le financement par l'emprunt, l'allègement de la dette, la restructuration de la dette et une gestion saine de la dette, selon les besoins, ainsi qu'à s'appuyer sur les travaux existants et l'examen de l'architecture de la dette souveraine, afin d'éradiquer la faim et de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition ;

j. prend note des observations suivantes formulées en séance plénière :
   i. […]
   ii. […]

c) Systèmes alimentaires urbains/périurbains

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DU CSA SUR LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS ET PÉRI-URBAINS AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE CONTEXTE DE L'URBANISATION ET DE LA TRANSFORMATION RURALE
TRANSFORMATION

PROJET DE DÉCISION

1. Le Comité examine le document CSA 2025/53/5 « Recommandations politiques du CSA sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale » (Recommandations politiques) présenté par M. Jujjavarapu Balaji (Inde), rapporteur du processus de convergence des politiques.

2. Le Comité :

a. approuve le document CSA 2025/53/5 « Recommandations politiques du CSA sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale » en tant que cadre politique mondial orienté vers l'action, convenu au niveau intergouvernemental, volontaire et non contraignant, visant à soutenir les efforts menés par les pays pour améliorer les politiques et les actions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ;

b. exprime sa profonde gratitude au rapporteur pour son leadership efficace et salue le travail accompli par le HLPE-FSN pour préparer le rapport intitulé « Renforcer les systèmes alimentaires urbains et périurbains afin d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale » ;

c. se félicite de l'intervention liminaire de [..]

d. invite toutes les parties prenantes du CSA à soutenir et à promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application des recommandations politiques à tous les niveaux au sein de leurs circonscriptions, et en collaboration avec d'autres initiatives et plateformes pertinentes, conformément à la
recommandations indiquées dans le « Plan d'action visant à renforcer l'adoption des produits politiques du CSA » (CSA 2024/52/5) ;

e. encourage toutes les parties prenantes à partager leurs engagements et à documenter les enseignements tirés de l'utilisation des recommandations politiques, ainsi qu'à partager leurs progrès et leurs expériences avec le Comité afin d'évaluer leur pertinence, leur efficacité et leur impact continus, conformément à la pratique de suivi standard du Comité, qui repose sur les principes de participation, de transparence et de responsabilité ;

f. recommande que la FAO, le FIDA et le PAM, en collaboration avec d'autres organisations internationales compétentes, continuent d'aider les Membres à renforcer leur capacité à appliquer les recommandations politiques, en tenant compte de l'interdépendance croissante entre les zones urbaines, périurbaines et rurales, qui constitue le fondement de l'élaboration de politiques de sécurité alimentaire et de nutrition reflétant les réalités complexes de ces communautés interdépendantes ;

g. décide de transmettre les recommandations politiques aux organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM pour qu'ils examinent plus avant leur mise en œuvre et soutiennent leur utilisation au niveau national, conformément aux demandes des pays et en application de l'article XXXIII, paragraphe 17, du Règlement général de l'Organisation et de l'article X, paragraphe 1, du Règlement intérieur du CSA, ainsi que du paragraphe 22 du document sur la réforme du CSA ;

h. décide de demander à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), par l'intermédiaire du Conseil économique et social (ECOSOC), d'encourager la large diffusion et la mise en œuvre des recommandations politiques auprès de toutes les organisations et agences pertinentes des Nations Unies, conformément à la règle XXXIII, paragraphe 15, du Règlement général de l'Organisation, à la règle X, paragraphe 4, du Règlement intérieur du CSA et au paragraphe 21 du document de réforme du CSA ;

i. convient d'inclure les recommandations politiques dans le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (CSA GSF).

d) Construire des systèmes alimentaires résilients

CONSTRUIRE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

RÉSILIENTS PROJET DE CONCLUSIONS

1. Le président du comité directeur du HLPE-FSN présente le document CSA 2025/53/Inf.21 – Rapport du HLPE-FSN (2025) sur la mise en place de systèmes alimentaires résilients. Mme Alison Blay Palmer, chef de l'équipe de projet du HLPE-FSN, présente les principales conclusions et recommandations du rapport du HLPE-FSN.

2. Le Comité :

a. salue le travail accompli par le HLPE-FSN pour préparer le rapport sur la « mise en place de systèmes alimentaires résilients » et les présentations faites par Mme Akiko Suwa-Eisenmann et Mme Alison Blay Palmer sur les principales données pertinentes pour les politiques incluses dans le rapport ;

b. rappelle les dispositions contenues dans la section A.2.3. (Construire des systèmes alimentaires résilients) des sections thématiques et évolutives du MYPoW 2024-2027 actualisé du CSA (CSA 2025/53/9) ;

c. reconnaît l'importance d'un processus inclusif, ouvert à toutes les parties prenantes intéressées, conduisant à l'élaboration d'un ensemble de recommandations convenues qui seront présentées au Comité pour approbation lors de la 54e session du CSA en octobre 2026 ;

d. se félicite de la nomination de [….] en tant que rapporteur du processus de convergence des politiques ;

e. prend note des commentaires supplémentaires suivants :

[…]

e) Impact des produits politiques du CSA

RENFORCER L'IMPACT DES PRODUITS POLITIQUES DU CSA

PROJET DE CONCLUSIONS

1. Le Comité :

a. se félicite de la session consacrée au renforcement de l'impact des produits politiques du CSA, qui offre l'occasion de discuter des progrès, des défis et des moyens d'améliorer l'utilisation des produits politiques du CSA à tous les niveaux, en vue d'éclairer les futures stratégies d'adoption ;

b. salue les interventions des panélistes suivants :
- […]
- […]

c. réitère son appel aux membres du CSA et à toutes les parties prenantes concernées, y compris le MSCPA, afin qu'ils prennent des mesures concrètes pour mettre en œuvre les recommandations figurant dans le Plan d'action du CSA visant à renforcer l'adoption des produits politiques du CSA (CSA 2024/52/5) et qu'ils assurent le suivi des activités entreprises, ainsi que pour qu'ils s'engagent dans la mobilisation de ressources pour les activités d'adoption du CSA ;

d. souligne l'importance de renforcer les liens et d'identifier les synergies potentielles avec les parties prenantes concernées, telles que l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, le Centre de coordination du FNSS et les coordonnateurs résidents et équipes de pays des Nations Unies, entre autres, et les invite à promouvoir davantage l'intégration des produits politiques du CSA dans les législations, les programmes techniques et les cadres politiques ;

e. reconnaît le travail accompli par de nombreuses parties prenantes pour promouvoir l'utilisation des produits politiques du CSA à tous les niveaux et souligne en particulier la référence faite dans le rapport de la 140e session du Comité du programme de la FAO (CL 177/9) tenue en mars 2025, approuvée par le Conseil de la FAO à sa 177e session, à l'importance du CSA et de tous ses produits politiques pour la réalisation du Cadre stratégique de la FAO, et l'appel à les intégrer dans les travaux de la FAO.

f) MYPoW

CSA MYPOW 2024-2027 EXAMEN À MI-PARCOURS
PROJET DE DÉCISION

1. Le Comité :

a. approuve le document CSA 2025/53/9 « CSA MYPoW 2024-2027 Examen à mi-parcours – avec projet de décision » présenté par Mme Erma Rheindrayani (Indonésie), rapporteure pour le processus d'examen à mi-parcours du MYPoW ;

b. note que la mise en œuvre intégrale du Programme de travail pluriannuel (MYPoW) 2024-2027 dépendra de la disponibilité de ressources financières et humaines suffisantes, compte tenu d'une charge de travail gérable, conformément au document CSA 2018/45/3 ;

c. encourage vivement les trois parties prenantes à honorer leur accord verbal de partager à parts égales les coûts du budget du Secrétariat du CSA, sous forme de contributions en espèces ou en nature, en signe d'appropriation commune et d'engagement partagé envers le Comité grâce à une collaboration efficace entre les parties prenantes ;

d. se félicite de la mise à jour de la stratégie de communication du CSA (CSA 2025/53/Inf.25), qui vise à renforcer le profil du Comité en tant que principale plateforme intergouvernementale internationale et inclusive pour les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition ;

e. accueille favorablement la stratégie actualisée de mobilisation des ressources du CSA (CSA 2025/53/Inf.26), qui vise à diversifier et à accroître le financement provenant d'un plus large éventail de sources tout en encourageant les contributions volontaires supplémentaires non affectées afin de préserver la neutralité et l'indépendance du Comité ;

f. encourage toutes les parties prenantes à réfléchir à la manière dont elles peuvent contribuer aux efforts de communication et de mobilisation des ressources afin de garantir que les travaux du Comité restent solides, inclusifs et adaptés aux besoins mondiaux, régionaux et nationaux ;

g. souligne l'application des mesures de sauvegarde des RBA contre les conflits d'intérêts potentiels concernant le financement du CSA.

g) Événement thématique mondial

1. L'objectif de l'événement thématique mondial (GTE) sur les conflits et la sécurité alimentaire et la nutrition est de faire le point et de promouvoir l'adoption du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées (CFS-FFA), approuvé en 2015, marquant le 10e anniversaire de son adoption.

2. Le panel est modéré par Conor Elliot, responsable principal des situations d'urgence et de la réhabilitation, et chef d'équipe du Réseau mondial contre les crises alimentaires (FAO), avec des présentations liminaires de Valerie Guarnieri, directrice exécutive adjointe (PAM) ;

3. Le panel est composé de :

Première partie

- S.E. Ali Hajji Adam Aboubakar, ministre de la Santé et des Services sociaux, République fédérale de Somalie
- S.E. Vernet Joseph, ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, République d'Haïti
- S.E. Salem Abdullah Al-Socatri, ministre de l'Agriculture, de l'Irrigation et des Ressources halieutiques, République du Yémen
- M. Michael Fakhri, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation

Deuxième partie

- Mme Rasha Omar, directrice nationale pour Djibouti, la Somalie et le Soudan ; Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, FIDA
- Banque asiatique de développement (à confirmer)
- Mme Azra Sayeed, directrice exécutive de Roots for Equity, représentante du MSCPA
- Représentant du PSM (nom à confirmer)
- Mme Nana Yohari, responsable jeunesse pour la République démocratique du Congo, Scaling Up Nutrition (Mouvement SUN)

4. Le Comité :

a. se félicite de l'événement thématique mondial CSA53, qui contribue à faire le point et à promouvoir l'adoption du Cadre, et constitue une occasion utile de partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'utilisation et d'application du CSA-FFA à tous les niveaux ;

b. prend note de l'aperçu fourni dans les documents CSA 2025/53/Inf.27 « Suivi de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées – Analyse par le Secrétariat des contributions reçues pour alimenter l'événement thématique mondial » ;

c. convient que les situations de crise prolongée nécessitent une attention particulière et que les réponses appropriées à ces contextes diffèrent de celles requises dans les situations de crise à court terme ou dans les contextes de développement sans crise ;

d. réaffirme que l'objectif général du CSA-FFA est d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations touchées par des crises prolongées ou exposées à ce risque, en s'attaquant aux causes profondes, contribuant ainsi à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale[, et tient compte des résultats du « Dialogue collaboratif sur la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les crises prolongées » organisé par le CSA le 24 juillet 2025
» organisé le 24 juillet 2025] ; -

e. reconnaît que les principes énoncés dans le Cadre restent pertinents et souligne en outre que les obligations en matière de Droits humains et le droit international humanitaire doivent être respectés en tout temps ;

f. recommande aux pays et à toutes les parties prenantes concernées de redoubler d'efforts pour promouvoir une mise en œuvre beaucoup plus large du CSA-FFA, en particulier au niveau national ;

g. prend note des observations suivantes formulées en séance plénière :

i. XXX
ii. XXX

h) Engagement en faveur de la nutrition

FAVORISER LA DYNAMIQUE ET L'ENGAGEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE LA NUTRITION : ACCÉLÉRER L'ACTION VERS 2030 ET AU-DELÀ

PROJET DE CONCLUSIONS

Le Comité

a. Accueille favorablement la présentation faite par le Secrétariat conjoint FAO/OMS sur la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), qui a été prolongée jusqu'en 2030, ainsi que les consultations informelles prévues visant à recueillir les contributions des différentes parties prenantes, à créer une dynamique, à renforcer l'engagement politique et à faire progresser les actions mondiales visant à améliorer les résultats en matière de nutrition jusqu'en 2030 et au-delà ;

b. Exprime sa profonde préoccupation face au fait que, malgré les progrès notables accomplis dans le renforcement des politiques nutritionnelles et l'amélioration des résultats en matière de santé et de nutrition dans de nombreux pays, les défis nutritionnels persistent à l'échelle mondiale ;

c. Souligne la pertinence des engagements pris par les pays lors du Sommet « Nutrition pour la croissance » qui s'est tenu à Paris (France) en 2025, qui ont abouti à plus de 400 engagements et à près de 28 milliards de dollars consacrés à la réalisation des objectifs liés à l'alimentation et à la nutrition, et attend avec impatience leur mise en œuvre complète ;

d. Réaffirme le rôle essentiel du CSA dans la promotion de la cohérence des politiques et la prévention de la fragmentation parmi le large éventail d'initiatives internationales visant à lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition, et invite les parties prenantes concernées à promouvoir l'utilisation des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition afin d'aider les pays à élaborer des politiques, des lois, des programmes et des plans d'investissement nationaux multisectoriels en faveur d'une alimentation saine grâce à des systèmes alimentaires durables.